

A l'attention des membres adhérents de  
l'association « Spartiate Fighting Club d'Arques » de  
la saison 2020-2021



## **Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire de l'association « Spartiate Fighting Club d'Arques »**

En tant que membre régulièrement adhérent auprès du « Spartiate Fighting Club d'Arques » de la saison 2020-2021, vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire (2ème session) qui se déroulera le :

**25 juillet 2021 à 11H00**

à la salle des arts martiaux, Espace Pierre Mauroy (COSEC), rue Aristide Briand à Arques (62510).

### **Déroulement prévisionnel de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire**

10h30 : Accueil des membres et émargement, vérifications des documents administratifs.

11h00 : Début de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire.

### **Ordre du jour**

1 / Modification des statuts

2 / Présentation des listes candidates à l'élection du Comité Directeur de l'association « Spartiate Fighting Club d'Arques » et vote.

3 / Election du Président de l'association « Spartiate Fighting Club d'Arques » par le Comité Directeur.

4 / Désignation et présentation des membres du Comité Directeur (Trésorier, Secrétaire, Vice-Président, Trésorier-adjoint, Secrétaire-adjoint) par le Président du « Spartiate Fighting Club d'Arques ».

**Johann DELACRESSONNIERE**

**Président du « Spartiate Fighting Club d'Arques »**